



# Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine à l'International

CCI

Réussir une gestion patrimoniale nationale et internationale combinée  
Certification inscrite au Répertoire Spécifique de  
France Compétences - RS6824 (1er octobre 2029)

---

AUREP

## EDITO



**Sébastien Comparot**  
Avocat associé  
Département droit du patrimoine FIDAL



**Guillaume Soudey**  
Notaire associé  
EXCEN Notaires & Conseil

**Cette certification apporte les connaissances spécifiques nécessaires en droit International Privé appliqué à la Gestion de Patrimoine et en Gestion Fiscale Internationale du Patrimoine. ”**

Depuis plusieurs années, le développement de la mondialisation a conduit à une augmentation de la délocalisation des personnes et de leur patrimoine. Les professionnels de la gestion de patrimoine ne peuvent plus ignorer cette dimension internationale et doivent désormais maîtriser les règles juridiques et fiscales applicables dans ce contexte pour accompagner et conseiller au mieux leurs clients. L'AUREP propose une formation à la gestion internationale du patrimoine à la fois théorique et pratique. Sur le plan théorique, la formation permet au professionnel d'ajouter dans sa « caisse à outils », deux ressources supplémentaires indispensables à la matière internationale :

- le droit international privé appliqué à la Gestion de Patrimoine (compréhension des règles de conflit de lois en matière de régimes matrimoniaux, de successions, de donations, de divorce ...) ainsi que des règles de conflit de juridictions (contentieux des divorces, contentieux des successions) ;
- et la fiscalité internationale du patrimoine (taxation des revenus et du patrimoine dans un contexte international, fonctionnement des conventions fiscales bilatérales, expatriation et impatriation, abus de droit).

La « boîte à outils » du conseiller se trouve encore élargie par du droit comparé et par l'étude d'institutions étrangères. L'approche se veut éminemment pratique et intègre, tant sur le plan civil que fiscal, une mise en application par des études de cas.

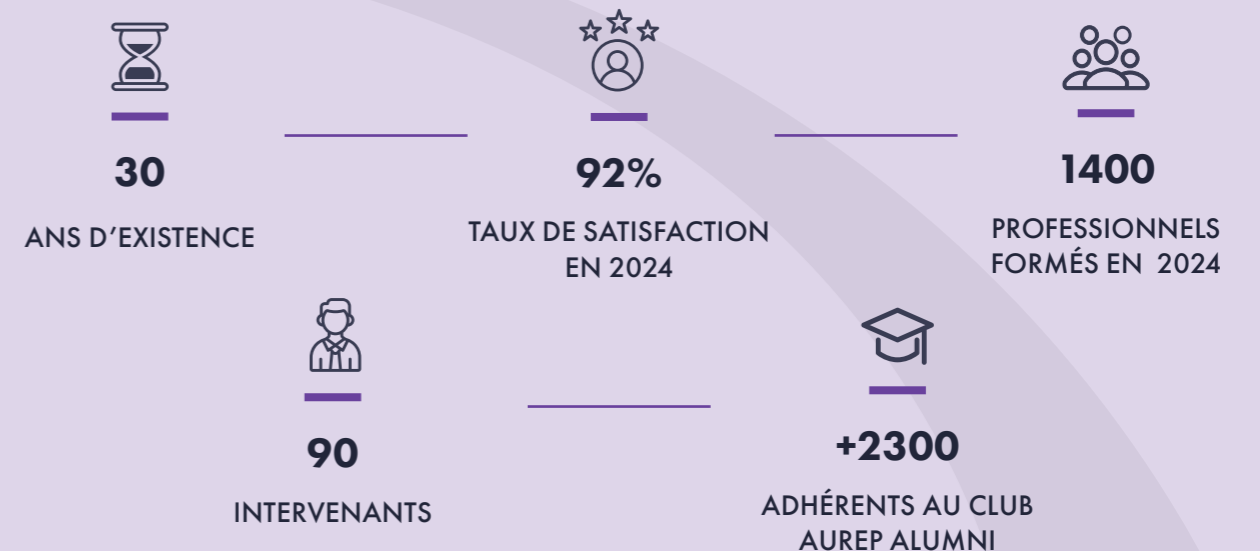
La matière internationale est ainsi étudiée comme une « matière vivante ». En outre, de nombreux praticiens interviennent au cours de cette formation et font part de leurs retours d'expérience sur leurs pratiques quotidiennes. A titre d'exemple, cette formation permet ainsi de répondre à de nombreuses questions que l'on ne se poserait pas dans le cadre de la gestion de patrimoine interne : Que conseiller à un client domicilié à l'étranger qui souhaite acquérir des biens en France ? Qu'advient-il du régime matrimonial d'un français en cas de délocalisation à l'étranger ? Comment sera réglée sa succession au plan civil et fiscal ? Comment un résident sera-t-il taxé en France sur ses revenus de source étrangère ? Forts de ces nouveaux outils concrets et des connaissances adaptées, le conseiller patrimonial peut facilement intégrer la dimension internationale dans sa démarche patrimoniale. Une corde de plus à son arc !

**Sébastien Comparot**  
**Guillaume Soudey**

## CONSEILLER LE CLIENT DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL



## AUREP : LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



\*GPI devient CCI en 2024

## CONSEILLER LE CLIENT DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL

Réussir une gestion patrimoniale nationale et internationale combinée.

Certification inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences - RS6824 (1er octobre 2029)



Rythme	4 jours consécutifs de cours par mois
Durée	21 jours (147.5 heures)
Site	Paris
Modalités	Présentiel
Tarifs 2025	5 900 € (non soumis à TVA) Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 € Tarif réduit : 5 500 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation. <i>Tarifs non assujettis à TVA.</i>



**INSCRIPTIONS**  
Ouverture  
en mars 2025



**PLACES LIMITÉES**  
28 participants par groupe



**SITE**  
Paris



**FORMAT**  
Annuel  
Reentrée en janvier 2026



**ÉVALUATION**  
Décembre 2026

## PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à ceux qui justifient :

- Être titulaire d'un titre RNCP de niveau 6 ou 7 en économie, droit ou comptabilité-gestion,
- Être titulaire d'un Master 1 ou Bachelor d'une école de commerce,
- Soit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection.

Il est possible de constituer des groupes dédiés sur demande.  
Pour en savoir plus :  
[www.aurep.com](http://www.aurep.com) ou [contact@aurep.com](mailto:contact@aurep.com)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le **critère d'extranéité** du client
- Relever les problématiques à résoudre, inhérentes au **contexte international** du dossier
- Déterminer les règles de droit applicables et les juridictions civiles compétentes en anticipant les **conflits de loi**
- **Réaliser un bilan patrimonial national et international** du client
- Proposer les stratégies patrimoniales les plus adaptées au client



## CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine,
- Family Officer,
- Ingénieur patrimonial,
- Notaire,
- Avocat,
- Expert-comptable,

**Spécialisés sur une clientèle internationale.**







## PLAN DE FORMATION

CONSEILLER LE CLIENT DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL

### ANTICIPER LES CONSÉQUENCES CIVILES ET FISCALES DE LA GESTION DU PATRIMOINE EN PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS D'EXTRANÉITÉ

Introduction à la Gestion Internationale du Patrimoine	3.5 h
Principes du droit international privé	7 h
Le couple en droit international	14 h
Les successions internationales	14 h
Les personnes vulnérables en droit international	3.5 h
Principes et taxation des revenus en droit fiscal international	10.5 h
Le régime des impatriés	3.5 h
Principes de taxation aux droits de mutation à titre gratuit des successions et libéralités dans l'ordre international	7 h
Étude des conventions fiscales : cas pratique	7 h
Taxation des revenus du patrimoine : applications concrètes	7 h

### CONCEVOIR ET PROPOSER UNE STRATÉGIE INTÉGRANT UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Estate Planning	7 h
Contentieux de la séparation et contentieux de la succession	7 h
Fiscalité de sociétés de personnes : aspects internationaux	3.5 h
Abus de droit et fiscalité internationale	3.5 h
Le trust, outil privilégié de gestion d'un patrimoine international en droit français et comparé	7 h
Rémunération et protection sociale	3.5 h
Recours au contrat luxembourgeois dans un environnement international	3.5 h
Actualité du Droit international privé	3.5 h
Droit comparé : cas pratiques	14 h
Études de cas de synthèse	14 h



## ÉVALUATION

### Mise en situation professionnelle par étude de cas - Durée : 4 H 00

L'épreuve comprend une étude de cas assortie d'un livrable écrit. A partir de données réelles ou fictives, le candidat devra réaliser un bilan patrimonial comprenant :

1. Les éléments d'extranéité justifiant l'existence d'une situation internationale
2. Une analyse du patrimoine du client et de sa situation personnelle
3. Le ou les cadre(s) juridique(s) applicable(s)
4. Les préconisations ciblées correspondant aux attentes du client au regard de sa situation internationale
5. Le suivi des préconisations au regard de l'évolution jurisprudentielle, conventionnelle et réglementaire

En cas de non-validation, après la session de rattrapage, le candidat pourra se réinscrire pour repasser l'évaluation.



## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'AUREP

Additionnez nos solutions, multipliez vos compétences.

Avec 30 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

Vous intégrerez un groupe de pairs à taille humaine.

Votre réussite repose sur une pédagogie active, à partir d'études de cas, de simulations opérationnelles, de partages d'expériences professionnelles et de bonnes pratiques.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, L'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant, favorisant ainsi un apprentissage individualisé et l'acquisition progressive des compétences selon des méthodes diversifiées et complémentaires.

## LE PACK APPRENANT, EFFICACITÉ ET ADAPTABILITÉ

Devenez acteur de votre formation en combinant les ressources mises à disposition tout au long de votre formation.

- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- **Un accès à notre plateforme d'apprentissage en ligne** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- **Un accès au logiciel de calculs patrimoniaux de L'AUREP** à télécharger sur votre smartphone\* ou tablette\*.

\* non fournis dans le cadre de la formation

- **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.



## UNE ÉQUIPE D'INTERVENANTS EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

### Responsables pédagogiques et formateurs



**Sébastien Comparot**  
Avocat associé  
Cabinet FIDAL



**Guillaume Soudey**  
Notaire  
Groupe EXCEN



**Zoé Ancel-Liogier**  
Responsable du département Droit  
international privé - Droit comparé  
chez CRIDON LYON



**Gilles Bachelier**  
Conseiller d'état honoraire,  
Président du comité de l'abus  
de droit fiscal



**Alexandre Boiché**  
Avocat à la cour - Docteur en droit  
Spécialiste droit de la famille,  
des personnes et de leur patrimoine  
Droit international et droit de l'UE



**Guillaume Micolau**  
Senior International Wealth Planner  
French qualified Notary  
SOCIETE GENERALE PRIVATE  
BANKING



**Véronique Moujon**  
Avocat au Barreau de Paris  
Cabinet MJN LAW FIRM



**Christine Pelissier**  
Avocat  
Cabinet FIDAL



**Sophie Chabrut**  
Juriste  
Cabinet FIDAL



**Marion Chapel-Massot**  
Dirigeant  
DECARION



**Angélique Devaux**  
Notaire International Estate  
Planning LL.M American Law  
CHEUVREUX



**Fanny Perpère**  
Ingénieur patrimonial chez  
THE ONELIFE COMPANY



**Julien Schlaeppi**  
Notaire chez  
ACTA NOTAIRES ASSOCIÉ



**Jean-Marc Tirard**  
Avocat chez  
JMT LAW



**Pascal Julien Saint-Amand**  
Notaire associé  
Président du GROUPE ALTHEMIS

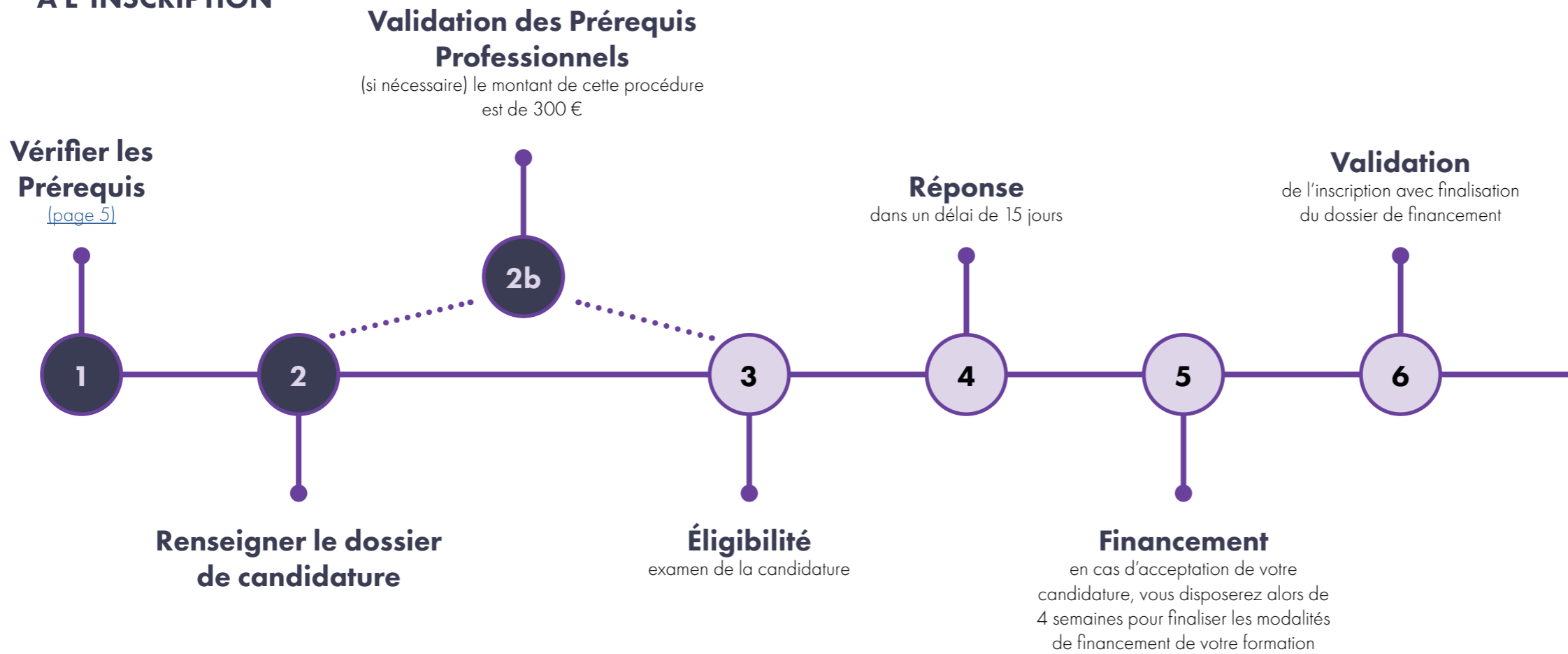


**Xavier Lebrun**  
Directeur juridique en charge  
de l'ingénierie patrimoniale,  
OUDART BANQUE PRIVÉE



**Jérémie Mancel-Cottrel**  
Avocat au Barreau de Paris  
CABINET ALERION

**DE LA CANDIDATURE À L'INSCRIPTION**



**VOS INTERLOCUTRICES**

**Sandrine Lardeur**  
Assistante administrative et scolarité

**Laurence Pageault**  
Assistante administrative et scolarité

04 73 17 15 10  
contact@aurep.com

**FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS**

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?



• La loi du 5 septembre 2018 pour : la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

• Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



**Virginie Fontanier**  
Référente Handicap  
Assistante pédagogique

**Plusieurs possibilités vous sont ouvertes selon votre profil :**

- Je suis salarié ..... CPF et CPF de transition pro
- Je suis à mon compte\* ..... OPCO et CPF
- Je suis demandeur d'emploi ..... CPF et AIF
- Je suis particulier ..... Financement personnel et CPF

\* (indépendant et chef d'entreprise)

## NOS AUTRES FORMATIONS

**Développer vos compétences** pour répondre au mieux aux problématiques et attentes spécifiques de vos clients:

- Conseiller le Chef d'Entreprise dans la gestion de son patrimoine professionnel et privé – **CCE**
- Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine Privé – **CCP**
- Gestion du Patrimoine des Seniors – **GPS**
- Assurer la pérennisation du Patrimoine familial au sein d'un Family Office – **APFO**
- Concevoir une ingénierie d'Allocation Patrimoniale adaptée au profilage du client – **CAP**
- Expert en Stratégie Patrimoniale – **ESP**

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).



## SEMINAIRE D'ACTUALISATION

Parce qu'exercer les métiers du conseil en gestion de patrimoine exige une expertise sans cesse renouveler, l'AUREP propose chaque année son séminaire d'actualisation :

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## LES +

Des Thèmes d'actualités, différents chaque année

Des sujets intéressant toutes les spécialités (particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...)

La possibilité de valider, chaque année, des heures de formation réglementaires grâce à des formations pratiques et opérationnelles (IAS, IMMO, ...)

## LES +

- Des formations d'expertise, dispensées par des professionnels reconnus dans leurs domaines.
- Des formations pratiques et opérationnelles

## NOTRE ÉQUIPE, AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

### SCOLARITÉ ET PÉDAGOGIE



**Laurence Pageault**  
Assistante administrative et  
scolarité



**Sandrine Lardeur**  
Assistante administrative et  
scolarité



**Lauren Heck**  
Alternante Assistante  
administrative



**Virginie Fontanier**  
Assistante pédagogique



**Léa Mougnot**  
Assistante digital learning

### DÉVELOPPEMENT



**David Pouyet**  
Responsable développement



**Émilie Cochet**  
Responsable commercial



**Élodie Courage**  
Responsable communication



**Marion Chambaudie**  
Alternante Assistante  
communication



**Lucas Poudroux**  
Alternant graphiste

### SCIENTIFIQUE



**Natacha Fauchier**  
Responsable scientifique et  
pédagogique



**Thomas Gimenez**  
Chargé de recherche



**Claire Pouchol**  
Responsable qualité et  
certification



**Virginie Louis-Rose**  
Responsable comptabilité  
et gestion



**Mathieu Vieira**  
Directeur général

### QUALITÉ

### COMPTABILITÉ

### DIRECTION

### CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Pierre Sabatier**  
Président AUREP



**Jean Aulagnier**  
Vice-président AUREP



**Charles Nourissat**  
Trésorier



**Dominique Germain**  
Secrétaire



**Séverine Flottes de  
Pouzols**  
Administratrice



**Olivier Chomono**  
Administrateur

## LE CLUB AUREP ALUMNI

Créé dans un esprit associatif et convivial cher à l'AUREP, les objectifs du Club AUREP Alumni sont de :

**AUREP**  
ALUMNI

- Rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP,
- Maintenir une relation durable et proactive entre les équipes de l'AUREP et les anciens élèves
- Entretenir et développer les relations inter professionnelles,
- Favoriser l'insertion professionnelle.

## RESTONS EN CONTACT

[Inscrivez-vous à notre newsletter](#) pour :

- Recevoir, gratuitement, les éclairages et actualités patrimoniales rédigés par notre pôle scientifique
- Être informé des dernières actualités de l'AUREP

Retrouvez-nous sur [aurep.com](http://aurep.com)

AUREP 36 Rue Maréchal de Lattre et de la 1ère Armée, 63000 Clermont-Ferrand

